

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CLAIR VITRE » en abrégé « S.C.V »

Siège Abidjan, Treichville, Abidjan-Treichville cité
port, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CLAIR VITRE » en
abrégé « S.C.V »

Objet :

- Nettoyage des vitres.
- Nettoyage des canapés et tapis à la vapeur
- Placement des femmes de ménage.
- Nettoyage des voitures intérieur et extérieur.
- Nettoyage des cuisines professionnelles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan-Treichville cité

port, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M NCHANGE MOUNTOUMJOU ZAKARIATOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05748 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70388/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

